

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-05-26-017
Séance du 26 mai 2020

Date de convocation : 22 mai 2020
Date d'affichage de la convocation : 22 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, au sein de la salle polyvalente de Montluel à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID19, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Christian GUILLEMOT, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Mustafa SARIKAYA, Karine GARNIER, Gilbert BARRIQUAND, Christiane GUERRERO, Irène TOST, Bertrand GUILLET, Christian PRADIER, Jean-Luc CHARVET, Laurence RAVEROT, René BERTRAND, Patrick RENARD, Josette SAVARINO, Franck GENILLON, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Carine MOUSTAUD, Jean-Paul DA SILVA, Manon RIGOLLIER, Inès DUBOIS, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Albane COLIN

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : 0

ABSENTS : 0

SECRETAIRE DE SEANCE : Inès DUBOIS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 29
Pouvoirs : 0

Objet : Compte administratif 2019 du budget principal de la Commune – Affectation du résultat

Rapporteur : Romain Daubié

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le compte de gestion 2019 dressé par le comptable public ;
Vu le compte administratif 2019 du budget principal de la Commune dressé par Monsieur le Maire de Montluel ;

Vu le rapport présenté au Conseil municipal en date du 26 mai 2020 ;

Le tableau des résultats de l'exercice 2019 est le suivant :

Excédent de fonctionnement 2019 à affecter en 2020 (ligne 002)	1 500 697,40
Solde d'investissement 2019 : R/001 excédent de financement	388 477,24
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 327 533,34
RAR dépense	461 327,84
RAR recette	133 794,50
Besoin de financement en investissement	0,00
AFFECTATION :	
1) Affectation au R/1068 couverture au minimum du besoin de financement ci-dessus	0,00
2) Dotation complémentaire en réserve, section d'investissement (compte recettes 1068)	300 000,00
3) Report en fonctionnement au R/002 du surplus non affecté au R/1068	1 200 697,40
Déficit de fonctionnement reporté au D/002 (le cas échéant)	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité de 26 voix :

- **DECIDE la reprise des résultats de l'exercice 2019 sur l'exercice 2020 telle qu'indiquée ci-dessus.**

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits,

Approuvé à la majorité :

Pour : 26

Abstentions : 3 (Albane Colin, Jean-Claude Péron, Nathalie Mondy)

Pour extrait certifié conforme je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon es règlements en vigueur

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Le Maire
Romain DAUBIÉ